

N° dossier :

QF :

Tranche :

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

- RESTAURATION ET HÉBERGEMENT SCOLAIRES DES COLLÈGES PUBLICS PUYDÔMOIS
- TRANSPORTS SCOLAIRES DES ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES ET EXTERNES POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES, LES COLLÈGES ET LES LYCÉES, PUBLICS ET PRIVÉS



ATTENTION ! 1 dossier unique pour tous les enfants de la famille (pour les transports SNCF dossier spécifique à remplir)

MERCI DE RENVoyer CE FORMULAIRE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL QUEL QUE SOIT VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Date limite de retour fixée au : 05/07/2019 à l'adresse indiquée au verso
(au-delà de cette date, le tarif maximum vous sera appliqué).



**CE FORMULAIRE NE VAUT PAS INSCRIPTION
NI AUX TRANSPORTS SCOLAIRES NI À LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Vu le Règlement départemental des transports scolaires,
Vu les délibérations du Conseil départemental du Puy-de-Dôme N°2.02 du 24 juin 2014 et N° 0.49 du 21 avril 2015,
Vu les délibérations du Conseil départemental du Puy-de-Dôme N° 3.18 du 26 mars 2019 et N° 2.03 du 26 mars 2019,

Toutes les informations du formulaire sont obligatoires pour valider votre dossier sauf celles facultatives (téléphone, messagerie) ci-après signalées en (*)

PARENTS OU PERSONNES AYANT LA RESPONSABILITÉ DES ENFANTS

REPRÉSENTANT LÉGAL :

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____ Né(e) le : _____

CONJOINT OU CONCUBIN SI CONCERNÉ (VIE COMMUNE SOUS LE MEME TOIT) : Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____ Né(e) le : _____

Les informations facultatives en (*) ci-dessous sont à compléter si vous souhaitez activer la gestion de votre dossier et recevoir par messagerie nos courriers et notifications.

ADRESSE DU DOMICILE

N° ET NOM DE RUE :

LIEU-DIT :

BÂTIMENT : **APPARTEMENT :**

CODE POSTAL : _____ **COMMUNE :**

TÉLÉPHONE* : **PORTABLE* :**

MAIL* : _____

@ _____

AFIN DE CONNAÎTRE VOS ENFANTS CONCERNÉS, VOUS VOUDREZ BIEN COMPLÉTER LE TABLEAU AU VERSO.



ENFANT(S) À CHARGE SCOLARISÉ(S) EN ÉCOLE PRIMAIRE, COLLÈGE, LYCÉE

ENFANT 1

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Établissement à la prochaine rentrée (septembre 2019) :

Commune : Classe :

Garde alternée s'il y a lieu : non oui si oui, nom de l'autre représentant légal :

ENFANT 2

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Établissement à la prochaine rentrée (septembre 2019) :

Commune : Classe :

Garde alternée s'il y a lieu : non oui si oui, nom de l'autre représentant légal :

ENFANT 3

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Établissement à la prochaine rentrée (septembre 2019) :

Commune : Classe :

Garde alternée s'il y a lieu : non oui si oui, nom de l'autre représentant légal :

Au-delà de 3 enfants, veuillez renseigner toutes les informations nécessaires des autres enfants à charge sur papier libre.

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER :

Veuillez cocher les cases concernées :

- J'ai complété toutes les informations du dossier Tarification solidaire,
- Je joins mon (ou mes avis) **d'imposition 2018 sur les revenus 2017**,
- ou
- Je ne joins pas d'avis d'imposition (j'ai bien noté que je serai sur la tranche maximale du QF et que le tarif le plus élevé s'appliquera).



Si votre dossier est incomplet, il ne sera pas validé. Un courrier (ou courriel) vous sera adressé pour réclamer les pièces manquantes avec renvoi, s'il y a lieu, de l'intégralité du dossier déposé.

Sanctions pénales en cas de fausses déclarations :

Article 441-6 du code pénal, lequel prévoit que: "Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu".

Les informations personnelles fournies au dossier font l'objet de traitements informatiques permettant le calcul de la tranche tarifaire, les études statistiques et l'envoi automatique du dossier de réinscription pour l'année suivante. Elles seront conservées sur le temps de l'abonnement puis archivées 12 mois avant suppression. La tranche tarifaire applicable sera communiquée au service des transports scolaires du département et/ou au collège public concerné pour le calcul de la participation familiale.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification de vos informations, d'opposition au traitement auprès du service Guichet Unique du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 24 rue Saint-Esprit 63033 Clermont-Ferrand cedex 1. Pour réclamation vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (même adresse) ou à la CNIL, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715 - 75334 PARIS.

Fait à :

Le :

Signature(s) :

Représentant légal

Conjoint

A RETOURNER A L'ADRESSE SUIVANTE

Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Guichet unique
24 Rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.puy-de-dome.fr